



TOUCHE PAS AUX MUSEES

NATIONAUX -SCN

Le CT Musée s'est finalement tenu ce mardi 12 novembre 2019 avec comme point unique, pour information, le devenir des musées nationaux-Service à compétence nationale (SCN).

Ce projet de « réforme » est la déclinaison dans les musées d'AP 2022, le plan de démembrement des missions du ministère de la Culture impulsé par le gouvernement.

Dès l'ouverture de ce CT Musée, la CGT a de nouveau et très officiellement exigé le maintien et le renforcement du statut de SCN et de leurs personnels pour ces musées nationaux, comme nous continuons de le demander depuis bientôt 2 ans maintenant.

Le plan de « réforme » qui nous a été exposé est à la fois incohérent et destructeur, tant en termes scientifiques, administratifs qu'économiques. Des assemblages chaotiques, un catalogue de cas particuliers avec tantôt une hypothèse envisagée, tantôt 2, et même 3 dans certains cas qui n'ont qu'une seule fonction : casser l'organisation actuelle pour ouvrir la porte à la dérégulation de la sphère muséale et aux privatisations et ainsi répondre au désengagement de l'Etat et donc du ministère qui ne prend pas soin des musées nationaux-SCN. Vous trouverez en verso la liste des SCN et les hypothèses de transformation envisagées par la tutelle.

La CGT a découvert que l'hypothèse du maintien du statut SCN, tant décrié auparavant par les tutelles, va quand même être retenue pour un certain nombre de musées nationaux. Alors qu'il y a encore quelques mois cette hypothèse était considérée comme impossible, le Service des Musées de France l'avance désormais pour certains musée nationaux-SCN. Ce revirement est à mettre au crédit de la mobilisation des personnels des musées nationaux-SCN relayée constamment par la CGT. Nous avons donc interrogé la directrice du SMF sur ce qui motive la volonté de changement statutaire pour les autres. Hormis la volonté de désengagement de l'Etat, nous ne voyons pas d'autres motifs.

Nous avons pu constater que nous n'étions pas les seuls à être ignorés par notre tutelle ministérielle puisqu'il semble que les 3 établissements publics (EP), le LOUVRE, Fontainebleau et le Centre des monuments nationaux (CMN), qui doivent accueillir des SCN dans leur giron ne sont pas totalement informés de l'avancement des travaux.

Pour les personnels qui seraient intégrés dans les effectifs d'un EP qui rémunère lui-même ses agents (Louvre et CMN) cela signifierait la fin de la gestion ministérielle de leur paye. Ils seraient rémunérés directement par l'EP avec les inégalités de traitement et les difficultés de mobilité que cela peut entraîner.

Ces projets de rattachements sont purement idéologiques ; qui peut croire que le Louvre, le CMN ou Fontainebleau auraient les capacités administratives, culturelles ou politiques à porter ces nouveaux musées

nationaux en leur sein ? Personne n’y croit !! De plus ces établissements en ressortiraient affaiblis et le Service des Musées de France aussi. Qui pourrait se réjouir d’une telle situation et à qui cela profiterait ?

La CGT tout au long de la séance n’a eu de cesse d’exiger de la cheffe du SMF, la manière dont elle concevait la place et le rôle de son service dans les 5 prochaines années à la suite de ce projet de réforme. Nous attendons toujours la réponse. De la même manière quelles conséquences pour la RMNGP dont on peut se demander quelle ambition le ministère a pour elle ?

Pour la CGT, la place des musées nationaux-scن est bien au Service des Musées de France au regard d’un certains nombres d’éléments totalement objectifs à commencer par le caractère national des collections et opérationnel de la mission. Pour autant, la CGT ne considère pas la situation actuelle comme parfaite. L’administration centrale doit aider, accompagner et soutenir bien plus qu’aujourd’hui les musées nationaux-scن, ce qu’elle fait en réalité bien mal.

Par ailleurs, à la demande de la CGT, le projet doit être examiné par le Haut conseil des Musées de France.

A l’issue de cette instance, la CGT fait part à nouveau de sa vive inquiétude. Nous appelons tous les agents à se saisir de la journée de grève du 5 décembre 2019 pour montrer notre ferme opposition à cette réforme dangereuse. Sur 18 SCN, l’administration propose le maintien du statut de 9 d’entre eux ; comme quoi c’est possible, alors poursuivons la lutte !

Le 5 décembre 2019, les SCN Musées doivent être unis dans la grève pour la défense de leur statut !

Hypothèses ministérielles pour chaque SCN :

SCN Musée	Hypothèse Ministérielle
Musée des châteaux de Malmaison et de Bois Préau Musée Bonaparte (Ajaccio) Musée Nationaux de l’île d’Aix	Rattachement à l’EP de Fontainebleau
Musée national du Moyen Age, thermes et hôtel de Cluny	Rattachement à l’EP LOUVRE
Musée National de la renaissance d’Ecouen	Rattachement à l’EP LOUVRE
Musée National de Port Royal des champs	Rattachement à l’EP du CMN
Musée de la maison Clémenceau, de la maison de Lattre de Tassigny et musée des 2 victoires	Rattachement à l’EP du CMN
Musée des plans et reliefs	Rattachement au musée de l’armée
Musée Magnin	Maintien en SCN
Musée National de la Préhistoire (les Eyzies) et Le Musée d’archéologie nationale (Saint Germain en Laye)	Fusion sous statut SCN ou EP
Musée National et domaine du Château de Pau	Maintien en SCN ou rattachement à l’EP du CMN
Musée et domaine nationaux du palais de Compiègne et musée franco-américain du château de Blérancourt	- maintien en SCN - transformation en EP - rattachement à l’EP du CMN
Musée National Picasso (Vallauris) Musée Fernand Léger (Biot) Musée national Marc-Chagall (Nice)	Maintien en SCN

Pour le C2RMF et les laboratoires, nous n’avons pas d’informations mais il paraît évident que l’administration a déjà un programme pour changer leur statut.